

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2011-05-09 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 9^e jour du mois de mai deux mille onze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard
Anick Leclerc
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac
Jacquelin Martel (absent)

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2011-05-113

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux du 11 et 19 avril 2011
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7. Acceptation de soumission pour la surveillance de chantier des travaux de réfection de la 1^{re} Avenue
8. Acceptation de soumission pour le contrôle qualitatif des matériaux des travaux de réfection de la 1^{re} Avenue
9. Acceptation de soumission pour l'entretien des aménagements paysagers
10. Achat d'appareils respiratoires
11. Centre formation régional
12. Coop Santé, cession immeuble

13. Engagement de moniteurs de soccer
14. Conférence annuelle du loisir municipal
15. Calendrier de conservation et plan de classification
16. Local gymnase, nouveau bail
17. Tournée 25^e anniversaire Rick Hansen, autorisation de passage
18. Tour CIBC Charles-Bruneau, autorisation de passage
19. Solifor – révision du plan d’urbanisme
20. Propriété monsieur Claude E. Marcotte
21. Comité de politique familiale
22. Période de questions sur les sujets traités.
23. Ajournement de l’assemblée au 24 mai 2011

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 2 mai 2011. (du 5 avril au 2 mai 2011)

Rés.2011-05-114

Adoption des procès-verbaux du 11 et 19 avril 2011.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l’unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville du 11 et 19 avril 2011 sont acceptés tels que présentés.

Rés.2011-05-115

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l’unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 248 981.07 \$.

Liste des comptes à payer	57 172.40 \$
Liste des chèques émis	16 049.27 \$
Liste transactions internet	28 462.77 \$
Liste chèques manuels	103 224.21 \$
Liste des salaires	44 072.42 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu’il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 28 avril 2011 est déposé au conseil municipal, le 9 mai 2011.

Rés.2011-05-116

Acceptation de soumission pour la surveillance de chantier des travaux de réfection de la 1^{re} Avenue

Considérant que des demandes de soumissions ont été adressées, sur invitation, à trois firmes d'ingénieurs;

Considérant que deux soumissions ont été reçues, soit celle de : Dessau inc. et BPR-Infrastructure inc.;

Considérant que les soumissions ont été évaluées par le comité de sélection d'après une grille de pointage sans que les montants soumis pour l'exécution du mandat ne soient connus par des membres;

Considérant qu'après analyse, prise de connaissance des prix soumis et application de la formule prévue à la loi, les firmes ont obtenu un pointage final de :

Dessau inc.	14.33
BPR-Infrastructures inc.	16.26
Génivar	pas déposé

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour la surveillance de bureau et de chantier dans le cadre des travaux de réfection de la 1^{re} Avenue et de la 2^e Avenue – phase 2 à BPR-Infrastructure inc., au montant de 92 279.25 \$ taxes incluses, et ce, conformément au devis et à sa soumission.

Rés.2011-05-117

Acceptation de soumission pour le contrôle qualitatif des matériaux des travaux de réfection de la 1^{re} Avenue

Considérant que des demandes de soumissions ont été adressées, sur invitation, à trois firmes;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses);

Inspec-Sol	23 639.44 \$
Laboratoires d'expertises de Québec	24 296.10 \$
Groupe Qualitas	24 569.38 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de Inspec-Sol inc. au montant de 23 639.44 \$ taxes incluses, tel que soumissionné pour le contrôle qualitatif des matériaux pour des travaux de réfection de la 1^{re} Avenue et 2^e Avenue – Phase 2.

Rés.2011-05-118

Acceptation d'une soumission pour l'entretien des aménagements paysagers

Considérant que des demandes de soumissions ont été adressées, sur invitation, à six entreprises paysagistes;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses) :

Les Jardins d'Iris	10 598.44 \$
Les Cultures Tournesols	11 386.80 \$
Terrassement Norma-Pier	non déposé
Thibault Paysagiste	non déposé
Déneigement et Tonte de pelouse Guy Paquin	non déposé
Langlois Déneigement et tonte de pelouse	non déposé

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à majorité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de Les Jardins d'Iris au montant de 10 598.44 \$ taxes incluses, tel que soumissionné pour l'entretien des aménagements paysagers.

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est adoptée avec trois voix favorables et deux voix défavorables.

Rés.2011-05-119

Achat appareils respiratoires

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf accepte l'achat de deux (2) appareils respiratoires au montant de 8 200 \$ taxes incluses.

Rés.2011-05-120

Centre régional de formation incendie

Considérant que les chefs des brigades incendies ont accepté qu'un centre régional de formation incendie soit installé dans la Ville de Portneuf;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf est favorable à l'établissement d'un centre régional de formation pour les pompiers volontaires à la caserne incendie secteur sud (100 rue Paquin).

QU'une liste des coûts de formation fixant les montants exigibles sera soumise et acceptée lors d'une séance subséquente.

Rés.2011-05-121

Coop Santé, cession immeuble

Considérant que la Coopérative de solidarité de santé de Portneuf – Saint-Basile va acquérir un immeuble appartenant à la Caisse populaire de l'anse de Portneuf;

Considérant que la Caisse populaire de l'anse de Portneuf souhaite que dans l'éventualité où la Coopérative de solidarité de santé de Portneuf – Saint-Basile cessait ses activités, l'édifice soit cédé à la Ville de Portneuf au bénéfice de la collectivité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf s'engage à reprendre, à titre gratuit, de la Coopérative de solidarité de santé de Portneuf – Saint-Basile, l'édifice que cette dernière aura acquis de la Caisse populaire de l'anse de Portneuf, pour usage au bénéfice de la collectivité, et ce seulement dans l'éventualité où la Coopérative de solidarité de santé de Portneuf – Saint-Basile cessait ses activités.

Rés.2011-05-122 Engagement de moniteurs de soccer

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de messieurs Jonathan Basque Beausoleil et Guillaume Vincent à titre de moniteur de soccer aux conditions suivantes :

- * au taux horaire de 10.00 \$
- * un montant forfaitaire maximum de 1 500 \$
- * pour un maximum de 15 heures/semaine (réparties selon le besoin)
- * débutant le 1 juin 2011 jusqu'au 31 août 2011 pour un total de 14 semaines

Rés.2011-05-123 Conférence annuelle du loisir municipal

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 427.22 \$ taxes incluses et la participation de madame Anaïs Jardon au colloque annuel du regroupement des URLS « 12^e Conférence annuelle du loisir municipal » qui aura lieu les 5 et 6 octobre 2011 à Rimouski.

QUE tous les frais d'hébergement et de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2011-05-124 Calendrier de conservation et plan de classification

Attendu qu'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

Attendu qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4^o à 7^o de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

Attendu que la Ville de Portneuf est un organisme public visé au paragraphe 4^o de l'annexe de cette loi;

Attendu que la Ville de Portneuf n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE madame France Marcotte, greffière soit autorisée à signer le calendrier de conservation et toute modification de l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Ville de Portneuf.

Rés.2011-05-125 Local gymnase, nouveau bail

Considérant que la bâtisse logeant le centre de conditionnement physique, situé au 332 2^e Avenue, a été vendue dernièrement;

Considérant qu'il est nécessaire de signer un nouveau bail avec le propriétaire actuel;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf le bail de location du centre de conditionnement physique avec Distribution Imex inc.

Rés.2011-05-126 Tournée 25^e anniversaire Rick Hansen, autorisation de passage

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du relais du 25^e Anniversaire de la Tournée mondiale Rick Hansen sur notre territoire le mardi 18 octobre 2011.

Rés.2011-05-127 Tour CIBC Charles-Bruneau, autorisation de passage

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du tour CIBC Charles Bruneau sur notre territoire le jeudi 7 juillet 2011.

Rés.2011-05-128 Solifor – Révision du plan d'urbanisme

Considérant que la société de gestion d'actifs forestier Solifor-Perthuis à un projet de développement de villégiature pour ses propriétés situées dans la seigneurie de Perthuis sur le territoire de la Ville de Portneuf;

Considérant que la Ville de Portneuf et Solifor Perthuis sont présentement en négociation sur ce projet de développement;

Considérant qu'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) sera réalisé pour ce projet de développement et aura notamment comme objectif la protection du milieu naturel;

Considérant que la Ville de Portneuf procède présentement à une mise à jour de son plan d'urbanisme et à une refonte de sa réglementation municipale;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf modifie son 1^{er} projet de plan d'urbanisme afin de refléter les orientations de développement qui sont présentement en négociation avec Solifor-Perthuis.

QUE la Ville de Portneuf entreprendra les modifications règlementaires nécessaires, au terme des négociations pour le développement de la seigneurie de Perthuis, afin que le projet de développement qui aura été négocié à la satisfaction de la Ville de Portneuf et de Solifor-Perthuis puisse se réaliser.

Rés.2011-05-129

Propriété monsieur Claude E. Marcotte

Considérant que la propriété sise au 900 rue Saint-Charles est considérée dangereuse pour le voisinage;

Considérant que le propriétaire a été rencontré par le fonctionnaire désigné et le directeur des incendies et il a accepté que la municipalité procède à la démolition de sa propriété;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf procède, à ses frais, à la démolition de la propriété sise au 900 rue Saint-Charles;

QUE la Ville de Portneuf verse une compensation au montant de 200 \$ à monsieur Claude E. Marcotte;

QUE le terrain devenu vacant soit offert aux propriétaires voisins afin de rembourser les frais de démolition;

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf tout document relatif à cet achat de propriété.

Rés.2011-05-130

Comité de politique familiale

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf autorise la formation d'un comité consultatif de politique familiale qui recommandera et écrira la politique familiale.

Ajournement de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin ajourne la séance au 24 mai 2011
à 19h30.

Maire

Greffière